

Résumé de l'exercice 2012. *Nous sommes
aux côtés de nos clients.*

tous
jours
à

se
côté

La Mobilière
Assurances & prévoyance

Thème visuel

*Le changement fait partie de la vie.
Il est porteur de découvertes,
d'expériences et d'enseignements,
à chaque étape de notre vie.
Néanmoins, nous entendons préserver
ce qui nous est cher et précieux, qu'il s'agisse
de biens matériels ou immatériels.
Les photos de notre rapport
présentent plusieurs clients,
et ce qui compte aujourd'hui à leurs yeux.
De toutes ces valeurs, ils prennent
le plus grand soin. Quant à nous,
leur assureur, nous leur apportons
la sécurité financière nécessaire
et notre soutien en cas de coup du sort.
Ils ont confiance,
car ils savent que nous sommes
toujours à leurs côtés.*

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

	2012	2011	Variation en %
Non-vie et vie			
en millions de CHF			
Primes brutes	3 298,8	3 175,1	+ 3,9
Primes acquises pour compte propre	3 124,9	2 996,9	+ 4,3
Placements de capitaux	13 911,3	13 143,0	+ 5,8
Placements pour le compte et au risque de tiers	1 054,6	1 145,7	- 8,0
Résultat technique	93,5	87,1	+ 7,3
Résultat financier	359,0	267,3	+ 34,3
Résultat extraordinaire	- 190,0 ¹⁾	19,3 ²⁾	n.a.
Bénéfice annuel consolidé	235,8	331,3	- 28,8
Fonds propres consolidés	3 702,5	3 496,2	+ 5,9
Rendement des fonds propres	6,6%	9,8%	
Non-vie			
Primes brutes	2 448,1	2 342,5	+ 4,5
Primes acquises pour compte propre	2 300,3	2 198,5	+ 4,6
Provisions techniques pour compte propre	4 833,8	4 697,2	+ 2,9
Résultat technique	163,1	158,7	+ 2,8
Résultat financier	212,9	130,7	+ 62,9
Résultat après impôts	185,2	277,6	- 33,3
Ratio sinistres à primes pour compte propre	64,7%	64,2%	
Taux de frais pour compte propre	26,7%	27,1%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,5%	1,5%	
Ratio combiné pour compte propre	92,9%	92,8%	
Vie			
Primes brutes	850,7	832,6	+ 2,2
Primes acquises pour compte propre	824,6	798,4	+ 3,3
Provisions techniques pour compte propre	4 175,3	3 823,4	+ 9,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	1 054,6	1 145,7	- 8,0
Résultat technique	- 69,6	- 71,6	+ 2,8
Résultat financier	146,1	136,6	+ 7,0
Résultat après impôts	50,6	53,7	- 5,8
Taux de frais pour compte propre	15,6%	15,4%	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en %
+ = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat
n.a. = non applicable

¹⁾ Apport versé aux Caisses de pension

²⁾ Bénéfice réalisé sur la vente d'un immeuble à Zurich

Résumé de l'exercice 2012

La Mobilière clôt l'exercice 2012 sur un excellent résultat et des prestations opérationnelles réjouissantes.



Chère cliente, cher client,

En Suisse, la conjoncture est restée favorable tout au long de 2012 et a eu un impact positif sur nos affaires d'assurances. Notre volume de primes a progressé, surtout dans le secteur non-vie, mais également dans l'assurance vie, où la concurrence est pourtant acharnée. Malgré l'augmentation des sinistres et des prestations pour incapacité de gain, et en dépit également de la forte croissance enregistrée, nous avons légèrement amélioré notre résultat technique global.

Quant aux marchés financiers, après un premier trimestre prometteur, ils ont subi de sérieux revers, se retrouvant en outre plusieurs fois à la merci de décisions politiques. Dans cet environnement, nous avons néanmoins su aussi saisir toutes nos chances, si bien que le résultat de nos opérations financières a nettement progressé par rapport à l'exercice précédent.

Au final, notre résultat consolidé est excellent, et nous affichons un bénéfice annuel réjouissant de 235,8 millions de CHF même après déduction des charges extraordinaires en faveur de nos institutions de prévoyance du personnel.

Notre préoccupation majeure est de préserver nos Caisses de pension. L'augmentation de l'espérance de vie et la faiblesse des taux d'intérêt exigent cependant des adaptations. Notre excellent résultat nous permet de verser un apport de 190 millions de CHF à nos institutions de prévoyance. Les rentes peuvent ainsi être financées à un niveau de taux plus bas, ce qui permettra d'éviter les subventions croisées par les actifs.

En 2012, nous avons de nouveau acquis de nombreux clients, augmentant notre portefeuille de quelque 45 000 relations clients. Plus de 1,5 million de particuliers et d'entreprises nous font confiance, grâce à notre modèle d'affaires unique. Notre succès d'aujourd'hui est un puissant facteur de motivation pour l'avenir. Nous misons sur un développement constant, créons de nouveaux emplois dans les agences générales et allons de nouveau investir plus de 80 millions de CHF dans les technologies de l'information.

Nous sommes personnellement aux côtés de nos clients dans toutes les situations de vie, comme l'illustrent les photos ci-après. Il est en outre de tradition à la Mobilière de faire participer les clients au succès de l'entreprise, à titre de remerciement pour leur confiance et leur fidélité. Les modalités de cette participation sont expliquées à la page 7.


Urs Berger
Président du Conseil
d'administration


Markus Hongler
CEO

Toujours à leurs côtés

À la Mobilière, les clients bénéficient d'un suivi personnalisé sur place. Nous sommes à leurs côtés, dans toutes les situations de vie.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurances des particuliers. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou soigneusement sélectionnés parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Aux petites entreprises, nous fournissons les meilleurs produits standard, aux grandes entreprises, des solutions sur mesure. Nous assistons nos clients dans un esprit de partenariat et les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques.

Au fur et à mesure de l'évolution des possibilités de communication, nous mettons en œuvre la proximité clients – notre image de marque – sur tous les nouveaux canaux de contact et de distribution. Depuis novembre 2012, par exemple, l'assurance ménage peut aussi être conclue en ligne, mais le suivi des clients est assuré localement, par l'agence générale compétente. Placées au cœur de notre modèle d'affaires, nos agences générales jouent un rôle unique dans toute la branche des assurances. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et offre un soutien rapide et efficace, en particulier en cas de sinistre.

Nous souhaitons mettre à profit notre savoir-faire en matière de gestion de fortune pour répondre de manière encore plus efficace et ciblée aux besoins de notre clientèle en matière de prévoyance. Dans cette perspective, nous compléterons notre offre actuelle (assurances vie mixtes traditionnelles et produits de fonds purs) par des produits d'épargne innovants. La Mobilière Suisse Asset Management SA a été autorisée par la FINMA à opérer en tant que société de direction de fonds et assume elle-même depuis 2013 la gestion des MobiFonds.

Partager les fruits de notre succès

À la Mobilière, ce sont principalement les clients qui profitent de la bonne marche des affaires.

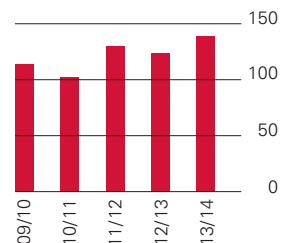
Le fait que la Mobilière puisse partager les fruits de son succès tient à sa structure de propriété. Selon ses statuts, la Mobilière a en effet pour but premier de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire, la Coopérative perçoit depuis des années un dividende modeste.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique courante dans le secteur vie. En revanche, faire aussi profiter largement les assurés du secteur non-vie de cet avantage est inhabituel dans la branche. Entre juillet 2012 et juin 2013, tous les clients qui ont une assurance entreprise et bâtiments MobiPro ou une assurance véhicules MobiCar bénéficient d'une réduction de primes de 10%. À partir du milieu de l'année 2013, les clients des assurances ménage et bâtiment MobiCasa bénéficieront de réductions de primes de 20% pendant un an, pour un montant total d'environ 140 millions de CHF.

Ristournes aux clients en affaires non-vie

y compris les mesures d'accompagnement MCHF





***Simon** a commencé un apprentissage
de maçon au mois d'août. Il a atteint l'objectif
qu'il s'était fixé: décrocher le permis moto.
Pendant son temps libre, il chevauche sa Gilera.*

*Pour profiter de sa nouvelle acquisition et de
sa liberté motorisée, il fait confiance
à sa couverture d'assurance.*

La Mobilière, toujours à ses côtés.



ités



*Christophe et Gwenaëlle ont réalisé
leur rêve de propriété dans le Jura neuchâtelois.
Devenir propriétaire, c'est aussi
prendre des engagements financiers.
Depuis la naissance de leurs filles,
la vie des deux ingénieurs a beaucoup changé,
Lucie et Charline leur laissant peu de répit.*

*Conscients de leurs responsabilités, ils ont réfléchi
aux possibles aléas de la vie. Et confié
la sécurité financière de leur famille à leur assurance.
La Mobilière, toujours à leurs côtés.*



***Andrea et Lorenzo** dirigent ensemble
l'entreprise familiale fondée il y a vingt ans par Lorenzo.
Basée au Tessin, leur entreprise de précision
fabrique des produits de haute technologie
pour des clients suisses et internationaux,
auprès desquels elle a acquis, par des relations durables,
une excellente réputation.*

*Le père et le fils mettent toute leur expertise technique
au service de leur entreprise. Ils recherchaient
un partenaire tout aussi compétent en matière d'assurances.*

La Mobilière, toujours à leurs côtés.

Non-vie

Nos produits et prestations nous ont permis d'exploiter pleinement le potentiel du marché et d'enregistrer une croissance aussi forte que celle de l'exercice précédent.

Croissance nettement supérieure à celle du marché

Dans un environnement pourtant très compétitif, nous sommes parvenus à réaliser d'excellentes affaires non-vie. Notre croissance de 4,5% s'avère trois fois supérieure à celle du marché. Nous avons conclu un grand nombre de nouvelles affaires et d'affaires de remplacement et enregistré un taux de sortie moindre et une plus grande fidélité de la clientèle par rapport à nos concurrents. Nous avons également accru sensiblement nos parts de marché dans les branches véhicules à moteur, responsabilité civile, choses et protection juridique. Dans l'assurance de choses, nous avons confirmé notre première place en augmentant notre part de marché à 26%. Au total, notre part de marché est de 17%.

Les raisons de notre succès

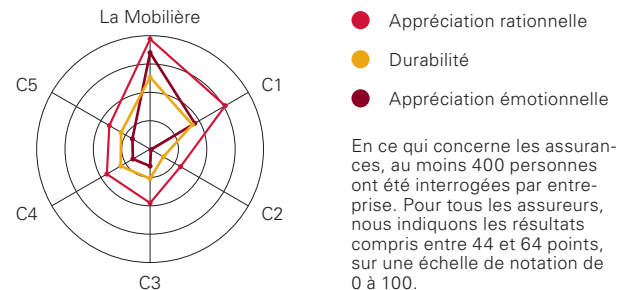
La Mobilière est synonyme de confiance, de fiabilité et d'ancrage local. Notre marque jouit d'une très grande notoriété. Nos plus de 80 agences générales sont proches de nos clients et dotées de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Nos produits présentent un bon rapport prix/prestations et répondent parfaitement aux besoins des clients. Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes.

Evolution des sinistres

En 2012, le ratio sinistres à primes (charge de sinistres) s'est élevé à 64,7%, une valeur supérieure à la moyenne. La longue période de froid de février a provoqué de très nombreux dégâts dus au gel pour un montant d'environ 30 millions de CHF. Les intempéries du mois de juillet ont causé des dommages pour plus de 50 millions de CHF dans les branches choses et véhicules à moteur. Dans l'assurance entreprise, nous avons enregistré une multiplication des gros incendies. La charge de sinistres a en revanche évolué favorablement dans les assurances de personnes, responsabilité civile, protection juridique et transport, ainsi que dans les assurances techniques.

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2012
C1 à C5: concurrents



Vie

En 2012, nous avons pu accroître notre volume de primes et augmenter nos parts de marché.

En 2012 également, les incertitudes liées aux marchés des capitaux et à la conjoncture économique ont eu des répercussions sur les affaires vie, incitant les clients à privilégier la sécurité, tant en matière de couverture des risques, que d'épargne et de prévoyance.

Leader de la réassurance d'institutions de prévoyance (29% du volume de primes), la Mobilière occupe aussi une position de pointe dans le secteur des assurances risques décès de particuliers (24,4% des sommes assurées).

Dans la **prévoyance privée**, nous avons confirmé notre position de leader de l'assurance risque décès et augmenté nos parts de marché aussi bien dans l'assurance incapacité de gain que dans les produits d'épargne avec capital garanti en cas de vie à l'échéance. Les assurances mixtes avec primes périodiques affichent une croissance appréciable, tandis que les produits à prime unique sont en net recul; l'évolution est similaire pour les assurances vie liées à des fonds de placement sans garantie.

Dans la **prévoyance professionnelle**, les primes uniques s'inscrivent clairement à la hausse. Nous avons certes enregistré une augmentation réjouissante des nouveaux contrats dans les affaires collectives, mais aussi davantage de résiliations.

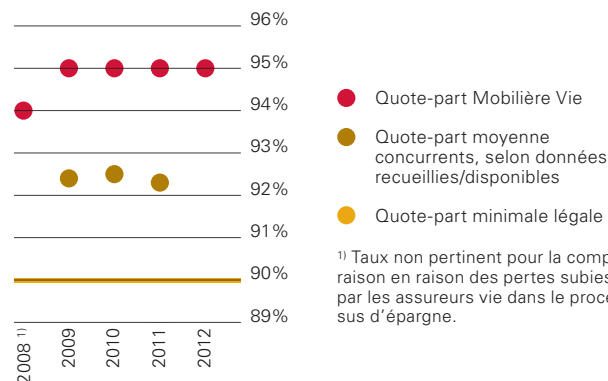
Des excédents pour nos clients

Le résultat technique comprend déjà des participations aux excédents pour les assurés d'un montant de 37,5 millions de CHF. Dans les affaires soumises à la quote-part légale, 95% des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prestations

Nos prestations en cas de décès sont restées stables par rapport à l'exercice précédent. Dans la prévoyance privée, la charge des prestations pour incapacité de gain est restée très faible. Dans les affaires collectives par contre, cette charge a bondi, contrecoup de la situation économique difficile.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Fonds propres en comparaison avec la concurrence

La Mobilière dépasse plusieurs fois les exigences légales en matière de solvabilité.

Le Groupe Mobilière est intégralement autofinancé et dispose de moyens solides qu'il peut affecter comme il l'entend à son développement. N'ayant pas à se procurer des fonds sur les marchés internationaux des capitaux, la Mobilière ne doit pas se soumettre à une procédure de notation, par ailleurs complexe et coûteuse, ni la tenir à jour.

Le Groupe Mobilière remplit les exigences légales en matière de fonds propres (Solvabilité I) à 553%. Notre capacité de risque mesurée selon le test suisse de solvabilité SST (Solvabilité II*) démontre que tant les différentes sociétés du Groupe Mobilière que le Groupe lui-même affichent de confortables taux de couverture (plus de 300%).

*sur la base du modèle interne soumis à la FINMA et accepté par cette dernière à titre de modèle de transition provisoire avant approbation définitive.

Assureurs directs opérant en Suisse (groupes et conglomérats)	Part de fonds propres ¹⁾ dans la somme de bilan au 31.12.12	Solvabilité I	Solvabilité II	calculée selon			Rating
				Principes du SST	Principes de Solvabilité II	(Standard & Poor's)	
La Mobilière	23,7%	553%	>300%	●			★
Groupe Allianz	8,1%	197%	n.a.			●	AA
<i>Allianz Suisse</i>	10,2%	343%	✓	●			AA-
AXA	7,4%	233%	n.a.			●	A+
Bâloise	6,6%	277%	✓	●			A-
Generali	5,1%	150%	n.a.			●	A
Helvetia	9,6%	229%	150 – 200%	●			A-
Nationale Suisse	14,3%	259%	✓	●			A- ²⁾
Swiss Life	6,3%	242%	✓	●			A-
Vaudoise	9,8%	368%	✓	●			★
Zurich Insurance Group	9,0%	278%	178%	●			AA-

Taux de solvabilité et notations tels que disponibles le 5 avril 2013.

¹⁾ y c. participations minoritaires

²⁾ agence de notation: A.M. Best

★ pas de notation

✓ selon ses propres indications, la compagnie remplit les exigences

Prévention des dangers naturels

L'engagement de la Mobilière en faveur de la prévention des dangers naturels est unique.

En 2012, comme les années précédentes, la Mobilière s'est engagée intensivement pour la prévention des dangers naturels. Approuvées par le Conseil d'administration les années précédentes, les contributions allouées à cet effet s'élèvent à 20 millions de CHF au total. Prélevé sur le fonds d'excédents de la Coopérative, ce montant sert au maintien des projets en cours et au lancement de projets futurs.

En 2012, 13 nouveaux projets ont été approuvés, un nombre jamais atteint sur une année. Les contributions les plus élevées vont au projet de protection contre les crues dans la vallée du Surbtal (AG), pour 1,5 million de CHF, et à la commune de Worb (BE), pour plus de 1 million de CHF.

En outre, la Mobilière finance, pour une première période courant jusqu'en 2018, les travaux de recherches de la chaire extraordinaire de climatologie en région alpine qu'elle a contribué à mettre en place à l'Université de Berne.

Engagement en faveur de projets de prévention

- ▲ Anciens projets
- Projets approuvés en 2012

